



HAL
open science

Les centres sociaux ou le voisinage pour résoudre la question sociale (1890-1950)

Laurent Besse

► **To cite this version:**

Laurent Besse. Les centres sociaux ou le voisinage pour résoudre la question sociale (1890-1950). Laurent Besse; Albane Cogné; Ulrike Krampl; Stéphanie Sauget. Voisiner. Mutations urbaines et construction de la cité, du Moyen Âge à nos jours, Presses universitaires François Rabelais, p. 225-241, 2018, 978-2-86906-684-7. hal-04462822

HAL Id: hal-04462822

<https://univ-tours.hal.science/hal-04462822>

Submitted on 16 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les centres sociaux ou le voisinage pour résoudre la question sociale (1890-1950)

Laurent Besse

MCF en histoire contemporaine

IUT de Tours, département Carrières sociales, CeTHiS

Publié dans Laurent Besse, Albane Cogné, Ulrike Krامل, Stéphanie Sauget (dir.), *Voisiner. Mutations urbaines et construction de la cité du Moyen Âge à nos jours*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2018, p. 225-241

Avertissement : texte auteur, avant remise à l'éditeur : des coquilles peuvent subsister

Peu d'institutions font une place au voisinage. Les centres sociaux constituent une exception d'autant plus remarquable que leurs préoccupations en la matière ne datent pas de la Fête des voisins ou des injonctions contemporaines au « vivre ensemble ». Dès leurs origines, au tournant du XIXe et du XXe siècle, « les voisins » furent au cœur de ces institutions et, peut-on risquer de leur « idéologie » qui met l'accent sur l'inscription spatiale des relations sociales. Ces structures d'action éducative et sociale, à la croisée de l'éducation populaire et de l'assistance sociale, visent à créer un voisinage « actif » à partir de la diversité des individus, envisagés d'abord à travers leurs liens familiaux et leurs relations de proximité spatiale. *Nos voisins nos amis*¹, titre sous lequel leur fédération a publié son bulletin pendant plus de quinze ans, révèle l'importance que les centres sociaux accordaient au voisinage dans la première moitié du XXe siècle, au moment où « les bons voisins » et surtout « les bonnes voisines » constituaient les figures de référence. Lorsque la revue est ainsi baptisée en 1946, le voisinage était paradoxalement en train de perdre de son importance relative. La première de couverture de *Nos voisins nos amis* l'atteste d'ailleurs puisqu'au titre répond une illustration d'un équipement socioculturel sous la forme d'un organigramme, qui contraste avec les effusions « amicales » contenues dans le titre, même si la présence de personnages donne un peu de vie à l'ensemble. « Le voisinage » était en train de dériver vers l'unité de voisinage, notion technocratique porteuse de moins de ferveur. Pour autant, la référence au voisinage ne devait pas totalement disparaître et elle a connu des résurgences ponctuelles, contribuant à singulariser ces institutions dans l'ensemble des équipements sociaux et socio-culturels².

Dans les lignes qui suivent nous nous proposons de faire l'histoire du voisinage dans les centres sociaux, des discours qu'il a suscités ainsi que de certaines des pratiques qui en ont découlé. Le « voisinage rêvé » constitue une clé pour analyser le rapport entretenu par les promoteurs des centres sociaux avec la question sociale, rapportée souvent aux questions familiales, c'est-à-dire, de fait, à l'action à mener en direction des femmes de milieu ouvrier. Car il s'agit d'abord d'une affaire de femmes, de « voisines » – des résidentes sociales (les futures assistantes sociales) et des femmes de milieu ouvrier – qui doivent cohabiter pour pacifier les rapports entre les classes. Le voisinage apparaît donc comme une solution pour dépasser les conflits de classe et mettre en place un ordre social d'inspiration chrétienne et familialiste. Cette histoire est d'autant plus intéressante que les centres sociaux français s'inscrivent dans une histoire

¹ *Nos voisins, nos amis. Bulletin trimestriel de la Fédération des centres sociaux de France*, mai 1946-déc. 1961, où il devient *Centres sociaux*.

² Les centres sociaux sont aujourd'hui les équipements sociaux et socioculturels de loin les plus répandus dans les quartiers populaires urbains ainsi que dans le monde rural.

transnationale, ouverte sur d'autres expériences, anglaises et surtout américaines, dans lesquelles la notion de « voisinage » est sensiblement différente³.

Naissance d'une action sociale résidentielle

L'expression « centre social » est réductrice pour qualifier les diverses initiatives regroupées postérieurement sous ce label : il faut attendre les années d'après la Seconde guerre mondiale pour que les procédures de financement et l'achèvement de la professionnalisation des intervenants produisent une relative homogénéité, à partir d'expériences dont les origines furent relativement variées. Les récits mémoriels produits par les promoteurs de ces premières expériences oscillent donc entre deux pôles : l'un, conforme à une idéologie qui met l'accent sur « le local » aujourd'hui – le voisinage hier – souligne le caractère singulier de chaque expérience et réfute les discours généraux tandis que le second pôle déroule une généalogie faite de grands ancêtres qui auraient défini les principes structurants d'une réalité qui a émergé tout au long du XXe siècle. Le plus souvent ces deux tendances coexistent dans les mêmes discours⁴. Au sens strict, c'est avec la création d'une fédération nationale en 1922 que la notion de « centre social » prend de l'importance, les diverses structures membres se reconnaissant dans cette désignation commune, tout en conservant leur nom propre⁵. La Résidence sociale de Levallois-Perret, qui devient le siège de la fédération, garde son nom d'origine ainsi qu'une visibilité exceptionnelle parce qu'elle incarne l'héritage d'expériences menées depuis les années 1890, ce qui lui a conféré pour longtemps le statut d'institution modèle⁶.

Au-delà de la diversité réelle des expériences spécifiques (Maisons sociales, résidences, ouvriers, etc.) qui restent mal connues, faute de monographies, une certaine continuité se dégage d'expériences menées depuis les années 1890 et qui ont pour point commun de faire de l'action sur le milieu d'habitat du monde ouvrier leur principe structurant. Ces initiatives prétendent rompre avec la logique de charité en mettant l'accent sur l'établissement en milieu populaire⁷ : des bourgeois résident en permanence parmi les ouvriers et, par leur présence, contribuent à soulager la misère et à développer un nouvel esprit dans leur environnement. Les « résidentes sociales », ainsi que l'on dénomme ces femmes « établies » – si l'on ose la comparaison⁸ – incarnent cette présence résidentielle permanente parmi le peuple.

Ces premières expériences des années 1890-1920 ont sans doute des antériorités, des racines comme le soulignent les promoteurs des premiers centres sociaux. Par ailleurs, la décennie 1890 connaît de multiples expérimentations sociales concurrentes dans le contexte de *Rerum Novarum* en 1891 et d'un renouveau des discours et pratiques de l'éducation populaire à partir de 1894, dont, du côté laïque, l'essor du post-scolaire dans le cadre des de la campagne des

³ Ce travail s'appuie sur des publications d'acteurs des centres sociaux et de la Fédération des centres sociaux de France et sur quelques éléments tirés de leurs archives, aujourd'hui déposées au PAJEP (Pôle des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire), (fonds 502J), malheureusement très réduites pour les années qui nous concerne ici.

⁴ Durand Robert, *Histoire des centres sociaux, Du voisinage à la citoyenneté*, Paris, Syros, 1996, n'échappe pas entièrement à la règle, bien que soucieux de s'appuyer sur une documentation et de rompre avec une mémoire héroïque des pionniers.

⁵ Un organisme de fait – non déclaré – est créé en 1922 pour regrouper les « centres sociaux », sous ce nom, en vue d'une participation au congrès des *settlements* de Londres. Neufs centres sont représentés. Cinq ans plus tard, les statuts sont déposés selon le modèle de la loi de 1901.

⁶ Fayet-Scribe Sylvie, *La résidence sociale de Levallois-Perret (1896-1936) : la naissance des centres sociaux en France*, Toulouse, Érès, 1990.

⁷ Dessertine Dominique et al., *Les centres sociaux, 1880-1980 : une résolution locale de la question sociale ?*, Villeneuve d'Ascq, France, Presses universitaires du Septentrion, 2004. Et plus récemment Eloy Jacques, « Les Maisons sociales et les Résidences sociales ou le développement collectif par les reconnaissances mutuelles », *Vie sociale*, 2 juin 2012, p. 53-66, qui montre bien la continuité par-delà les expériences distinctes.

⁸ Marnix Dressen, *De l'amphi à l'établi : les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*, Paris, Belin, 2000.

« lendemains de l'école de la Ligue de l'enseignement » et à partir de 1899, le printemps des universités populaires, en lien partiel avec le mouvement ouvrier⁹. Mais à côté de ces initiatives françaises, les centres sociaux sont également inspirés par la fondation outre-Manche à partir de 1884, des *settlements*, plusieurs de leurs acteurs ayant découvert « la formule » au cours d'un voyage en Angleterre, prolongeant une tradition ancienne de voyages de « tourisme social ». En 1896, le marquis Costa de Beauregard livre ainsi le récit de sa découverte des *settlements* londoniens – littéralement « établissements » – nés dans les quartiers pauvres de l'East End, en lien avec le monde universitaire. Ils lui apparaissent d'autant mieux transposables en France qu'il a également visité la version catholique (anglaise) de *settlements*, où les femmes tiennent les premiers rôles. Costa de Beauregard se fait également le propagandiste du premier « club charitable français », l'Œuvre de Popincourt (XI^e arrondissement parisien) fondée en 1894 par Marie Gahéry, suite à sa découverte des *settlements*¹⁰.

L'ouverture aux expériences étrangères, au moins jusqu'aux années 1950, est une originalité des centres sociaux dans le paysage français de l'action sociale et de l'action éducative, même si elle n'est pas unique comme le montre l'essor contemporain du scoutisme, invention pédagogique anglaise transposée en France. Elle tient pour partie à ce que les centres sont nés à une période où les États sociaux n'étaient pas dotés de leurs caractéristiques nationales et surtout au fait que leurs fondateurs appartenaient à la grande bourgeoisie et à l'aristocratie. La Guerre mondiale a fait le reste puisque la philanthropie américaine a joué un rôle important dans les régions dévastées de Picardie et Champagne, renforçant des liens préexistants entre les centres sociaux français et les artisans américains des *settlements* dont l'audience internationale s'élargit au début des années 1920¹¹.

Les premiers centres sociaux ont des orientations idéologiques qui peuvent légèrement différer, majoritairement catholiques, parfois protestantes (dont l'action de Mme de Pressensé¹² est un exemple emblématique), mais qui restent relativement convergentes, en particulier dans leur volonté de dépasser ce qui serait la charité « traditionnelle ». Toutes ces expériences s'inscrivent dans une inspiration laïque au sens premier du terme, c'est-à-dire qu'elles sont menées par des individus, des femmes dans leur écrasante majorité, qui n'appartiennent pas au clergé. La trajectoire de mère Mercédès le Fer de la Motte, religieuse de l'Oratoire Saint Philippe Néri peut résumer cette laïcisation. Présente dans l'Œuvre de Popincourt, elle joue un rôle primordial dans l'œuvre des Maisons sociales qui a une forme associative¹³. En 1903, elle demande à être relevée de ses obligations pour se conformer à la loi en matière de statut des congrégations. L'enjeu est que l'association – après la nouvelle loi de 1901 – ne soit pas accusée de reconstituer une congrégation non autorisée. En 1909, Marie-Jeanne Bassot intente un procès contre ses parents qui l'avaient fait interner car ils dénonçaient l'influence de Mercédès le Fer de la Motte sur leur fille qui participait à l'œuvre. L'affaire se transforme, pour l'opinion, en procès de la liberté individuelle contre l'autorité familiale et surtout de l'influence catholique contre la laïcité républicaine. Dans ce contexte qui ruine les Maisons sociales,

⁹ Chateigner Frédéric, « “Éducation populaire” : les deux ou trois vies d'une formule », Thèse de doctorat en sciences politiques, Université de Strasbourg, 2012 (dir. Vincent Dubois).

¹⁰ Costa de Beauregard Charles Albert, *La Charité sociale en Angleterre. Les « College settlements » et l'Union sociale catholique*, *Le Correspondant, revue mensuelle : religion, philosophie, politique*, 10 septembre 1896, p. 809-831.

¹¹ Cochet François, Genet-Delacroix Marie-Christine, Trocmé Hélène, *Les Américains et la France, 1917-1947*, 1999. Ce colloque ne comporte pas d'éléments sur les centres sociaux mais sur les foyers. Dopffer Anne, « Des Américaines en Picardie : au service de la reconstruction », *Combats de femmes 1914-1918*, Paris, Autrement, 2004, p. 172-181.

¹² Fabre Rémi, « Une grande dame du protestantisme : Élise de Pressensé », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 132, 1986, p. 35-61.

¹³ Fayet-Scribe Sylvie, *Associations féminines et catholicisme : XIX^e-XX^e siècle*, Paris, France, les Éditions ouvrières, 1990, p. 132-137.

Mercédès le Fer de la Motte se retire et n'exercera plus qu'une influence spirituelle sur ses compagnes et collaboratrices, dont Marie-Jeanne Bassot qui poursuivent l'œuvre dans le cadre des nouvelles Résidences sociales, en particulier celle de Levallois-Perret¹⁴. Si les principales protagonistes sont toujours des chrétiennes, et même des catholiques pour beaucoup, le prosélytisme n'est officiellement pas de mise, les résidences sociales puis centres sociaux se voulant ouverts à tous.

Antilibéralisme et familialisme

Cette ouverture n'exclut pas pour autant une idéologie réactionnaire, marquée par le catholicisme social, qui condamne une modernité libérale coupable d'avoir engendré le triomphe de l'individu abstrait, guidé par l'égoïsme de ses seuls intérêts matériels. L'intellectualisme « desséchant » est également condamné. Costa de Beauregard cite ainsi le cardinal catholique anglais Manning : « Entre social et socialisme, il y a la différence qu'il y a entre raison et rationalisme » mais c'est pour aussitôt ajouter : « il vaut mieux écouter son cœur que sa raison¹⁵ ». Une douzaine d'années plus tard, ses successeurs dissertent sur l'échec inévitable des universités populaires qui symbolisent une autre forme strictement contemporaine du mouvement vers le peuple. Le « social », tel qu'il est conçu par les femmes qui promeuvent les centres sociaux et les hommes qui en dégagent les principes, a pour fin la réconciliation des personnes en recréant des liens matériels et spirituels. L'accent doit être mis sur l'affect, le « réel » et il s'agit de s'adresser aux personnes en s'immergeant dans leur milieu de vie :

Il semble trop que l'humanitarisme¹⁶ tant prêché aujourd'hui opprime les individus, en leur faisant perdre la notion juste de la vie réelle ; aussi allons-nous simplement à la vie quotidienne du peuple, et c'est dans ses sentiments et dans son travail que nous voulons l'aider. Pour l'aider dans ses sentiments, nous n'avons qu'à écouter les nôtres : ils sont les mêmes partout. Pour l'aider dans son travail, il faut s'initier aux problèmes de la vie ouvrière.¹⁷

Une urgence motive les efforts : « dissiper le malentendu de l'affreuse lutte des classes, et réaliser l'union des gens de cœur et de bonne volonté de toutes les conditions, de toutes les opinions et de tous les partis¹⁸ ». Faute de quoi la lutte des classes menace de ruiner matériellement et surtout spirituellement la société, mais en particulier les possédants. En 1927, Marie-Jeanne Bassot déclare : « L'individualisme à outrance, l'égoïsme érigé en dogme, en raison semble-t-il de l'affinité des contraires, mènent droit au marxisme, au communisme. Si la société ne se refait pas autour des groupes naturels, famille, cité (voisinage), elle cherchera son point d'appui dans l'étatisme ou sombrera dans l'utopie¹⁹ »

Le fond idéologique est marqué par l'influence leplaysienne qui s'accompagne d'un profond familialisme qui est le point central de l'idéologie des centres sociaux, celui qui les marquera à

¹⁴ Outre les références précédemment indiquées, voir les biographies des fondatrices par Sylvie Fayet-Scribe dans Pujol Geneviève, Romer Madeleine, *Dictionnaire biographique des militants XIXe-XXe siècles : de l'éducation populaire à l'action culturelle*, Paris, l'Harmattan, 1996, en attendant la biographie de Mercédès le Fer de la Motte par la même auteure.

¹⁵ Costa de Beauregard Charles Albert, *La Charité...* art. cit., p. 829.

¹⁶ Ce sont encore les universités populaires qui sont visées.

¹⁷ « Allocution de la Baronne André Piéard » dans Dausset Louis, *La maison sociale : conférence / par Louis Dausset ; rapports des dames fondatrices [Baronne André Piéard, Mmes Roger Jourdain et Le Fer de La Motte] à l'assemblée générale du 14 juin 1904*, Paris, Albert Fontemoin Éditeur, 1905, p. 12.

¹⁸ « Conférence de Louis Dausset dans Dausset, *La maison...*, op. cit., p. 77. NB : Louis Dausset est une figure de la Ligue de la Patrie française.

¹⁹ Cité par Eloy, « Les Maisons sociales... », art. cit., p. 56. C'est nous qui soulignons.

long terme, bien après les années 1920 lorsque des natalistes rejoindront les rangs. On s'y dévoue à la famille, nombreuse si possible²⁰.

La « Maison de la bonne voisine » ou le voisinage comme extension « naturelle » de la famille

Le rôle pivot de la famille, l'importance de l'affect, la dimension éducative revendiquée font des femmes les actrices évidentes des centres sociaux, aux yeux de leurs promoteurs. Bien entendu, quelques hommes sont actifs : ce sont les pères et les frères des résidentes sociales qui soutiennent leurs efforts, qui « patronnent » leurs initiatives. À partir de la fin des années 1920 des dirigeants d'entreprises seront également approchés, afin de trouver des ressources financières pour les centres. Des ponts seront établis avec des hommes comme Ernest Mercier ou plus durablement avec Georges Lamirand, homme de « service social²¹ ». Plus rarement, des hommes peuvent participer aux efforts quotidiens : ce sont alors de jeunes hommes, des étudiants, qui ponctuellement viennent aider, comme dans le cas des Équipes sociales de Robert Garric dans l'entre-deux-guerres²². Mais l'action au long cours est affaire de femmes, en particulier de « résidentes sociales », appelées à vivre en milieu ouvrier.

En laissant aux hommes leur tâche, j'avais rêvé de donner aux femmes la leur, qui est de se faire aimer, de dissiper le malentendu trop exploité qui sépare les classes ; et, Françaises, de faire revivre ces sentiments si profonds de Patrie qui ont toujours guidé les femmes françaises. Ce vieil atavisme ne peut être qu'endormi. Il suffit de le réveiller. Entre femmes et entre mères nous devons nous comprendre.²³

Le statut de femme donc de mère de famille, mère en puissance puisque la plupart des femmes engagées sont des jeunes filles ou des célibataires, est la ressource qui doit permettre la rencontre avec le milieu ouvrier, dont les mères sont les messagères et les vigies. C'est le partage d'un face-à-face quotidien qui est supposé permettre la transformation réciproque des mentalités : le voisinage, pris ici au sens de partage d'un même espace, est pensé comme la condition de l'action sociale.

Il n'est pas possible en l'état de déterminer l'origine de l'usage fréquent et durable des termes « voisinage » et « voisins » dans l'univers des premiers centres sociaux : la quête serait sans doute vaine. Les raisons de cet usage se laissent en revanche plus facilement imaginer. Le voisinage a pour lui son évidence simple et il a également l'avantage de désigner à la fois une proximité physique et un faisceau de relations sociales. Surtout, il peut, à la différence du quartier par exemple, s'incarner dans une personne, le voisin, figure qui dispose d'une forte puissance d'évocation, de convocation pourrait-on ajouter. Le voisin c'est le Prochain sans se confondre avec lui et, par définition, c'est également celui avec qui je cohabite, aspect essentiel pour une œuvre fondée sur le principe de la résidence au milieu d'une population. Le voisinage est également associé à une certaine nostalgie des communautés villageoises, modèle de

²⁰ Les statuts de la Fédération des centres sociaux de France déposés en 1927 stipulent que peuvent prétendre à affiliation les organisations qui - disposent de locaux ouverts de façon permanente et destinés à accueillir les familles du voisinage, - cherchent à fortifier et agrandir la famille. AD 94 Pajep 502 J 505.

²¹ Voir ses interventions dans *Le Lien, bulletin trimestriel*, [Résidence sociale de Levallois], en particulier n° 9, 1933. Lamirand vient également de la mouvance leplaysienne.

²² Fondées par Robert Garric entre 1919 et 1921, les Équipes sociales se composent à l'origine de jeunes étudiants – des deux sexes – qui espèrent prolonger l'esprit de fraternité des tranchées, l'amitié des classes sociales, en s'engageant dans l'action sociale. Bousseyrour Pascal, « Les Équipes sociales et le travail social », *Vie sociale*, p. 67-83 et Bousseyrour Pascal, « Les Équipes sociales de l'esprit à la méthode » dans Prévotat Jacques (dir.), *Éducation populaire : initiatives laïques et religieuses au XXe siècle*, hors-série de la *Revue du Nord*, 28, 2012, p. 49-70.

²³ « Causerie de Mme Roger Jourdain à l'assemblée générale du 14 juin 1904 », dans Dausset, *La Maison sociale...*, op. cit., p. 17-18.

groupements organiques auxquels ne peuvent qu'être sensibles les promoteurs des centres sociaux. Par ailleurs, il est très vraisemblable que le succès du voisinage résulte aussi d'une traduction partiellement, mais volontairement, déformée de l'anglais « *neighborhood* », point qui sera examiné plus loin.

Ce voisinage est régulièrement convoqué pour résumer, incarner le projet, selon des images qui seront régulièrement reprises. Ainsi au début du XXe siècle, devant un auditoire de dames de la haute société :

Voisiner, Mesdames, Comprenez-vous tout ce que ce mot un peu vulgaire nous révèle d'action efficace ! Si vous faites un léger effort pour vous détacher un instant de vos mœurs élégantes et policées qui vous interdisent jusqu'à l'idée de cette fréquentation mutuelle d'étage à étage et de porte à porte, vous verrez que la réserve et le tact mondain dont vous faites avec raison la règle de votre vie, tirent certainement leur origine de la distinction native de vos sentiments et de vos manières, mais viennent aussi peut-être de ce simple fait qu'il ne vous manque rien. Au contraire pourquoi les gens du peuple sont-ils toujours les uns chez les autres ? C'est d'abord parce « qu'ils sont les uns sur les autres ». C'est aussi, je vous l'accorde, beaucoup par paresse instinctive, par besoin de bavarder et de s'occuper des affaires du voisin ; mais c'est surtout parce qu'ils ont besoin les uns des autres ; c'est pour se sentir unis dans la misère commune, c'est pour être plus forts dans la catastrophe toujours imminente, c'est pour mieux supporter ensemble la maladie et la mort.

Le voisinage sert à la fois à décrire, d'une manière qui se veut sociologique, le monde populaire et à permettre à travers la figure du voisin d'imaginer un parallélisme entre les deux publics, l'orateur homme ne résistant d'ailleurs pas au plaisir de rappeler ce qui le sépare de son auditoire qui appartient au même monde que le sien mais pas au même genre. Il poursuit ainsi :

Quand la fréquentation s'établit du logement ouvrier à la Maison Sociale, de la pauvre ménagère à la résidente, elle perd aussitôt son caractère mesquin de commérage et de médisance, et se borne ou plutôt s'étend à un commerce de sympathie féconde d'où la moins heureuse des deux rapporte à coup sûr une grande provision de courage et d'espoir.²⁴

Trente ans plus tard, en 1936, alors que les centres sociaux se sont fédérés et partiellement professionnalisés, leur porte-parole recourait à la même image dans une publication destinée à faire connaître l'œuvre à l'extérieur de leur fédération :

Dans cette conquête d'un voisinage, c'est le travailleur [social]²⁵ qui fait la première avance ; c'est parce que, en puissance, il aimait ses voisins qu'il est là. Mais les voisins, eux, ne sont pas sans méfiance. Pourtant peu à peu, ils voient que « ceux du centre social » n'ont aucun intérêt personnel au choix qu'ils ont fait, qu'ils pourraient vivre ailleurs et plus agréablement peut-être. Alors la confiance vient.²⁶

Le voisinage a pour les promoteurs des centres sociaux la vertu d'étendre la sphère du domestique – non pas l'intime mais l'espace familial –, tout en le préservant de l'atteinte du dehors. Il devient, sans jeu de mot, une famille élargie. La « bonne voisine » désigne tour à tour la résidente et les femmes d'origine populaire qui ont su se laisser conquérir par les effets bienfaisants de l'action qui leur était proposée et qui ont pu intégrer le « cercle des bonnes voisines », dénomination des cercles d'études. Mais la « bonne voisine », c'est également le voisinage « restauré » lui-même. Espace « naturel » des femmes pour les femmes, ce voisinage mythifié, qui puise dans une conception essentialisée de l'ordre social, permet de trouver des entités organiques qui font défaut à la société libérale. Plus concrètement, le voisinage est

²⁴ « Conférence de Louis Dausset », in Dausset, *La maison...*, op. cit., p. 65-66.

²⁵ L'emploi curieux du masculin ici peut s'expliquer par cette mention quelques pages plus loin (p. 20) : les personnes actives (professionnelles et bénévoles) dans les centres sociaux sont surtout constituées de femmes « mais preuve est faite par les quelques hommes qui se sont joints à elles, de ce qu'apportent à une œuvre de pénétration et de restauration d'un voisinage les qualités et le dévouement masculins ».

²⁶ Chalvet S. (Mlle), *Les Centres sociaux*, Paris, Centre d'informations documentaires, 1936, p. 12.

également ce qui permet de toucher indirectement les ouvriers, toujours insaisissables, en s'adressant à leurs épouses et à leurs enfants.

Le voisinage : un apolitisme persistant

À partir de la seconde moitié des années 1920, les centres sociaux connaissent un mouvement de professionnalisation, lié à l'extension des effectifs des centres, au renouvellement des générations. Ils s'inscrivent dans le « tournant réformateur²⁷ » en matière de logement populaire comme l'atteste les liens noués avec Henri Sellier. Mais ils sont moins marqués par l'urbanisme que par le *social work*, effet de l'influence américaine, sensible depuis la guerre et que les congrès internationaux des *settlements* contribuent à diffuser²⁸. L'avance américaine en matière de travail social est bien perçue par les Français qui, par ailleurs, aiment souligner leur plus grande proximité avec les *settlements* des États-Unis, qu'avec leurs homologues anglais, suspects d'être trop liés à des institutions préexistantes (églises, universités). Les centres sociaux américains seraient nés de l'action d'une forte personnalité et des besoins locaux, comme les expériences françaises, écrivent-ils en substance²⁹. Indice de l'intérêt que suscitent les USA, *The Settlement Primer*, manuel publié par la fédération des *settlements* à Boston, est adapté en français peu après sa publication³⁰. Il deviendra une référence en France, au moment où la fonction de résidente se technicise avec les premières écoles spécialisées, en particulier l'établissement Pro Galia qui ouvre en 1919, étroitement liée à la Résidence sociale de Levallois-Perret. Ce manuel contribue à diffuser en France des notions américaines voire des procédures professionnelles, tout en s'efforçant de les adapter à un contexte national spécifique. La possibilité de comparer l'original américain et son adaptation française éclaire, nous semble-t-il, ces transferts et les équivalences qui sont posées entre des réalités nationales différentes. Ainsi dès la fin du XIXe siècle, le « *neighborhood* » américain a sans doute inspiré les premières expériences françaises et contribué au succès du voisinage comme notion-phare dans les centres sociaux, mais en reposant sur une ambiguïté. En effet, si *neighbor* est rendu en français par « voisin » et ne pose guère de difficultés, il n'en va pas de même de *neighborhood* dont l'équivalent français est « quartier » davantage que « voisinage », qui serait traduit par « *neighbors* », soit l'ensemble des « personnes voisines », au sens d'« individus proches dans l'espace ». Or les différents initiateurs français des centres sociaux ont opté très tôt pour la traduction par « voisinage », pour les raisons idéologiques évoquées plus haut.

Ainsi que l'exprime la préface, « peu de modifications ont été nécessaires pour adapter (*The Settlement Primer*) aux besoins des centres sociaux de notre pays³¹ ». L'ouvrage respecte scrupuleusement le plan et l'intitulé du manuel d'origine mais condense simplement certains passages et relève ainsi de l'art du *digest*, certaines adaptations apparaissant significatives. Il faut toutefois signaler que l'examen systématique des deux textes montre que la version française n'a pas nécessairement été traduite de manière cohérente, décalquant parfois de près

²⁷ Magri Susana, Topalov Christian, « De la cité-jardin à la ville rationalisée. Un tournant du projet réformateur (1905-1925) dans quatre pays », *Revue française de sociologie*, 1987, n° 3, p. 417-451.

²⁸ Celui de 1926 se tenant à Paris.

²⁹ *Les Centres sociaux. L'Enseignement ménager*, Paris, *Les Cahiers du redressement français*, 1927, p. 5-7. NB : le Redressement français est une organisation fondée par Ernest Mercier évoqué plus haut.

³⁰ Simkhovitch Mary Kingsbury, *The Settlement Primer: A Handbook For Neighborhood Workers*, Boston, National Federation of Settlements, 1926. Une version numérisée est disponible sur le site de l'université du Michigan, URL : <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=mdp.39015005273860;view=1up;seq=7>, consultée le 12 décembre 2017, et *Le Manuel du Centre social*, Paris, Fédération des centres sociaux de France, s.d. [1928]. Désormais *Primer* et *Manuel*.

³¹ En fait, le texte du *Primer* a été complété par des emprunts « au remarquable Manuel des directeurs de foyers publié par l'Union franco-américaine des foyers » *Manuel*, p. 2.

l'original, au point d'indiquer « Récréations » pour une rubrique consacrée aux loisirs³², alors que dans d'autres cas, à l'inverse, elle s'éloigne du texte de référence. Schématiquement les réalités américaines les plus éloignées, en particulier celles qui découlent du caractère professionnalisé des *settlements* sont traduites littéralement, alors que ce qui peut paraître plus proche est davantage adapté au contexte français. Le *Manuel* français décrit ainsi l'importance du basket-ball dans le gymnase de la Résidence... réalité peu probable dans la France des années 1920, d'autant plus qu'il est souligné que « l'idée que le sport est opposé à la féminité est heureusement voué à la disparition », affirmation qui s'applique davantage à la situation nord-américaine qu'à la France. La rubrique se clôt d'ailleurs plus classiquement sur une longue page qui évoque une France où « après la Guerre, la puissance physique doit être restaurée », et traite de la « douloureuse question de la mortalité infantile » et de la nécessaire hygiène³³, là où la rubrique américaine expédiait la question de la natalité en une ligne³⁴ : les préoccupations natalistes françaises sont clairement mises en avant³⁵.

La rubrique « Relations avec la politique » comporte quarante lignes denses dans la version originale, contre dix très brèves dans l'adaptation française. Les deux versions divergent ici nettement. Le texte américain énonce que le *settlement* doit certes s'abstenir de toute prise de position politique mais qu'il doit ouvrir ses locaux aux débats politiques pendant les campagnes électorales mais également après les élections pour que les élus rendent compte de leur action devant leurs mandants : le quartier (*neighborhood*) est décrit comme un « microcosme » de la nation et donc comme « la pépinière de la vie politique nationale » (*neighborhood as the nursery of national political life*). La version française est sous cet aspect bien différente. On y concède certes que « la politique c'est le civisme en action » et qu'« en ce sens la Résidence est politique », manière de retrouver le *distinguo* classique des actions d'éducation populaire religieuse mais également laïques qui s'opère entre « la » politique, condamnée pour des raisons morales – elle est le lieu des luttes d'intérêt – et « le » politique qui est d'autant plus valorisé qu'il reste à un niveau philosophique, pour ne pas dire éthéré. Dans les passages concernant la politique et la religion, le terme voisinage n'est jamais repris alors que *neighborhood* figure à maintes reprises dans le texte d'origine, où il signifie quartier et défense des intérêts des habitants. Pour résumer donc : si le *neighborhood* est un espace politique, le voisinage ne l'est pas, alors même que dans la banlieue parisienne, les enjeux liés à la défense des intérêts des habitants, en particulier ceux des « mal lotis » – les habitants des lotissements défectueux – ont pris une grande importance politique, avec la création de nombreux syndicats et comités de quartier³⁶.

Sagement, « la Résidence se tient en général à l'écart des partis qui ne sont pas engagés dans l'œuvre d'amélioration sociale³⁷ », manière d'affirmer l'anticommunisme et plus largement la méfiance vis-à-vis des partis non conservateurs, au moment où les élections municipales de 1925 ont amené en banlieue parisienne la conquête par les communistes d'un certain nombre de villes qui vont constituer le début de la ceinture rouge³⁸. On concède toutefois qu'on peut « discuter [dans le centre social] les questions concernant l'habitation, l'éducation, les conditions de travail dans les usines », ce qui est, malgré tout, un indice de l'évolution des promoteurs par rapport au début du siècle. Toutefois la comparaison de la rubrique « Éducation

³² *Manuel, op. cit.*, p. 17. Faut-il y voir un indice de la faible percée du thème des loisirs en milieu ouvrier qui ne va s'imposer qu'au cours des années 1930 ?

³³ *Manuel*, p. 23-25.

³⁴ *Primer*, p. 24.

³⁵ Le texte est à replacer dans le contexte des années 1920, qu'illustre par exemple la loi du 31 juillet 1920 qui prohibe durablement la contraception et l'avortement (voir plus haut note 34). Au début de la décennie des natalistes ont rejoint les familialistes catholiques qui étaient à l'origine des premiers centres sociaux.

³⁶ Fourcaut Annie, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Éd. Ouvrières- Presses de la FNSP, 1986, p. 137-140 et p. 158.

³⁷ *Manuel*, p. 32.

³⁸ NB : Première appellation de la « banlieue rouge ».

civique » dans les textes américains et français éclaire à nouveau la distance qui sépare les deux conceptions, par-delà la référence commune à ce qui pourrait être appelé, avec un très léger anachronisme, les « méthodes actives » d'éducation. Là où les Américains affirment que « la participation à un conflit est le meilleur chemin pour toute éducation » et que les habitants doivent pouvoir rencontrer régulièrement ceux qui sont engagés dans l'action publique³⁹, l'adaptation française préfère « mettre les masses en contact avec les réalités journalières du gouvernement, avec ceux qui participent à la conduite des affaires du pays, avec les conflits du plus brûlant intérêt qui sont soulevés par la politique⁴⁰ ». En revanche, en matière de rapport avec la religion, l'adaptation française est, dans sa concision, fidèle à l'original, mettant en avant la séparation de l'Église et de l'État et la nécessaires neutralité de la Résidence qui ne peut accueillir d'office religieux et celle des travailleurs sociaux qui sont « souvent inspirés par un motif religieux » mais dont « nous ne sommes pas appelés à juger les raisons qui les font agir⁴¹ ».

Pour clore cette analyse des transferts et adaptation, relevons une divergence à propos du voisinage et de l'action sociale. Le texte français déforme une notion importante pour les *settlements* américains, celle de « *community organization* » traduit curieusement en français par « organisation sociale », titre d'une rubrique, qui à la différence de l'original américain ne définit pas cette notion, pas plus d'ailleurs qu'elle ne transfère le terme « communauté », ni *a fortiori* « communautaire » de l'américain. De manière plus significative encore, le texte français élude la formule américaine qui indique que le travailleur social ne cachera pas les raisons d'un conflit mais s'efforcera de mettre en lumière ce que ce conflit permet de connaître, ce qui peut en être tiré pour l'usage de tous⁴² et la réduit à « découvrir les valeurs qui peuvent être d'intérêt général⁴³ ». Il néglige également le jeu d'échelle présent dans le texte américain qui relie l'organisation à la base que constitue le voisinage, à « l'internationalisme civilisé », très wilsonien dans ses principes. Enfin la proximité (*adjacency*), c'est-à-dire un aspect fondamental du voisinage, qui constitue avec l'intérêt, les deux principes qui peuvent servir à fédérer les individus selon le texte américain, n'est pas mentionnée dans la version française, ce qui contribue à renforcer le caractère flou et abstrait du voisinage, qui apparaît comme étant presque de l'ordre de l'ineffable.

On comprend donc pourquoi le « voisinage » et « les voisins » continuent à avoir une telle importance dans les écrits des centres sociaux de l'entre-deux-guerres : loin de renvoyer à la simple réalité matérielle, il permet de véhiculer une conception qui se veut apolitique du monde social, qui ne revendique plus aussi explicitement le rapprochement des classes comme au tournant du siècle mais qui pour autant ne reconnaît ni les individus mus par leurs intérêts ni un hypothétique pouvoir communautaire, qui pourrait évoquer une forme d'organisation politique locale, autonome. Le terme « communautaire » n'est significativement pas traduit de l'américain.

³⁹ *Primer*, p. 32-33.

⁴⁰ *Manuel*, p. 29-30.

⁴¹ *Primer*, p. 42-43 et *Manuel*, p. 32.

⁴² « *will not seek to annihilate one or other of the conflicting elements, nor yet hide the essential aspect of* »

⁴³ *Manuel*, p. 29.

Topos professionnel et vision du monde

Le succès du terme voisinage, surtout sa persistance de l'avant-première Guerre mondiale à la Libération, tient également pour une part à un effet d'inertie du lexique. Les textes de référence des centres sociaux, comme c'est la règle dans le domaine institutionnel, se recopient, en citant ou non leurs références, contribuant également à sédimer un vocabulaire et ses usages. Il est évident aussi que « l'image » du voisinage, celles de « la bonne voisine » a acquis la valeur d'un *topos* professionnel : on convoque ce mot pour décrire facilement un univers et des habitudes professionnelles. La plasticité de la notion rend la chose sans doute encore plus aisée. Ainsi l'image du voisin qui se sent obligé d'honorer sa dette à l'égard de son entourage circule du début du siècle aux années 1930 ; car bien que relativement passée sous silence dans les textes, l'une des questions essentielles de l'action sociale reste celle des secours matériels, en particulier financiers :

Le centre social respecte la dignité de ceux qui s'adressent à lui et ne se résout qu'en dernier recours à cette solution facile (NB : le prêt d'argent). Encore y met-il la forme et est-ce le plus possible sous l'étiquette de prêt d'honneur qu'il accorde une aide matérielle [...]. L'obligé sait que le centre social n'est jamais bien riche ; participant à sa vie, en sa qualité de voisin et d'ami, il est témoin de ses difficultés et des prodiges d'ingéniosité accomplis. À de rares exceptions, il se libère de sa dette.

La même brochure de 1936 poursuit un peu plus loin, en citant Marie-Jeanne Bassot :

Le centre social, maison de la bonne voisine, accueille tous ceux qui viennent à lui en quête d'un appui moral, d'une orientation de culture, d'éducation, mais il ne les connaît vraiment qu'à la longue, par un échange de visites, par la pénétration au foyer, par les relations quasi-quotidiennes. Est-ce à dire que cette ambiance une fois créée va supprimer tout geste d'assistance ? Ce serait aussi ridicule que de prétendre prouver son amitié en restant les bras croisés devant le malheur à secourir.⁴⁴

On peut faire au moins l'hypothèse que le discours sur le voisinage tenu régulièrement dans les centres sociaux possède la dimension d'une idéologie professionnelle, du moins à partir des années 1920 et surtout 1930 lorsque le métier de résidente s'enseigne désormais dans des écoles et que les résidentes les plus anciennes transmettent leur savoir à travers des cours et des publications⁴⁵. Ces femmes se sont également dotées d'outils spécifiques en particulier d'outils d'enquêtes et de documentation (fichiers, technique de la monographie du voisinage)⁴⁶. L'image du voisinage leur permet de décrire ce qui fait leur quotidien dont l'essentiel relève d'un travail relationnel, comme pour tous les travailleurs sociaux : elles conversent, soutiennent, conseillent, aident. Elles disposent de compétences informelles, du moins en apparence, mais qui relèvent d'un apprentissage. Les plus anciennes résidentes ont reconverti les usages mondains auxquelles elles avaient été formées dans leur enfance en compétences professionnelles, que certaines devenues enseignantes dans les écoles ont pu également transmettre aux nouvelles générations : elles n'avaient pas certes appris « à voisiner » dans les beaux quartiers mais à entretenir un réseau relationnel, ce qui peut facilement être réinvesti et

⁴⁴ Chalvet S. (Mlle), *Les Centres sociaux, op. cit.*, p. 21.

⁴⁵ En particulier dans l'école Pro Galia évoquée plus haut.

⁴⁶ Sylvie Fayet-Scribe, « Mercédès Le Fer de la Motte (1862-1933) : le document en action dans l'histoire de l'éducation populaire » dans Christen Carole et Besse Laurent (dir.), *Histoire de l'éducation populaire 1815-1945. Perspectives françaises et internationales*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, 2017, p. 331-342.

surtout réinterprété selon le schème du voisinage. En résumé le voisinage leur permettait de dire leur métier.

Il nous paraît également possible d'aller plus loin : n'est-on pas en présence avec cette focalisation sur le voisinage d'un discours à caractère « politique » chez des femmes qui exercent des fonctions qu'il faut bien qualifier de civiques et qui ont sans doute développé une forme de conscience politique, même si ces femmes répugneraient à le qualifier comme telle. Sans doute, ce propos vaut-il pour les plus engagées dans les instances fédérales et professionnelles. Mais ce sont elles également qui ont laissé des textes... où l'on peut lire les propos sur le voisinage. Ces femmes n'ont bien entendu pas reçu de formation politique, mais on pourrait imaginer qu'elles ont exprimé à travers leur culture, qui reste fondamentalement religieuse⁴⁷, des aspirations, des analyses de nature civique, leur permettant de penser le microcosme où elles vivent mais également d'exprimer leur vision de ce monde. Les outils nous manquent pour nous livrer à cette analyse mais on peut au moins faire l'hypothèse que la polarisation sur le voisinage – qui découle aussi d'une inertie des discours, nous l'avons dit – a pu constituer une forme de discours sur la communauté, sur les relations idéales ou idéalisées entre les individus qui composaient leur univers, exprimé en termes s'apparentant à un vocabulaire religieux. Le voisin, la voisine est une des figures du prochain, le voisinage serait-il celui d'une cité idéale ?

Unité de voisinage et communauté

Passé la fin des années 1930, les références au voisinage s'amenuisent. En dépit de son titre *Nos voisins, nos amis* n'en parle guère et lorsque c'est le cas, c'est parfois pour traduire une réalité étrangère⁴⁸. De manière significative, le terme « usagers » s'impose peu à peu, conséquence de la multiplication des centres sociaux dans la période de la Reconstruction et surtout de leur orientation davantage médico-sociale, à destination des mères et des jeunes enfants, en période de baby-boom. Intégrés par les pouvoirs publics dans la planification des équipements sociaux à partir de 1953 (1er plan d'équipement social), ils joueront un rôle important dans l'équipement des grands ensembles à partir de 1955. Ironiquement, c'est par ce biais d'ailleurs que le voisinage revient, à travers la notion d'unité de voisinage. Élaborée au début des années 1920 à Chicago, ville où les *settlements* ont une importance considérable et où le voisinage est devenu un objet pour la sociologie, elle n'a connu de succès en France qu'après 1945, lorsque l'urbanisme planificateur s'en est emparé. Selon Hélène Jannièrre, l'usage qui en est alors fait est réducteur et relativement pauvre. Initialement il s'agissait d'un concept destiné à prendre en compte la vie quotidienne spontanée des habitants et les relations qu'ils entretiennent et à les transformer grâce à un équipement communautaire. Il devient par la suite un instrument servant à disposer les équipements sociaux dans les grands ensembles⁴⁹. Des grilles d'équipements sont établies, dont la grille Dupond (du nom de son auteur) qui attache le centre social à l'unité de voisinage, soit le niveau le plus bas de l'unité résidentielle (800 à 1 200 logements)⁵⁰, ce qui signifie malgré tout largement plus de 3 000 personnes. L'interconnaissance dont rêvaient les résidentes sociales des années 1920 était loin. Mais c'est à la faveur de la construction des centres sociaux des grands ensembles qu'ont émergé de nouvelles aspirations, portées par des militants, et surtout militantes, chrétiens qui investissent

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Par exemple à propos de la Hollande, *Nos voisins, nos amis*, n° 34, déc. 1954, p. 10-11

⁴⁹ Jannièrre Hélène, « Planifier le quotidien. Voisinage et unité de voisinage dans la conception des quartiers d'habitation en France (1945-1965) », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, janv. 2008, n° 14, p. 21-38.

⁵⁰ Moulinier Pierre, « Quand l'État créait les équipements socio-éducatifs 1950-1970 », in Besse Laurent et Clarisse Catherine (dir.), *Des lieux pour l'éducation populaire. Histoire des équipements socioculturels depuis 1930*, à paraître.

les centres sociaux dans les années 1950 et 1960. Venus pour une part importante d'entre eux des mouvements d'action catholique, des mouvements issus de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) en particulier, ils avaient une sensibilité « communautaire » qui les poussait à bousculer la gestion jugée trop administrative des centres sociaux et à réclamer une plus grande participation des habitants à la gestion de ces centres. Ces militants les rêvaient comme autant de lieux d'où pouvaient naître ou renaître une vie communautaire fondée sur l'interconnaissance, mais également sur des actions collectives prises en charge par les usagers eux-mêmes : laveries collectives, crèches et activités destinées aux enfants etc.⁵¹. Ce faisant, ils retrouvaient peut-être certains des rêves de voisinage de leurs prédécesseur(e)s.

La résidence sociale incarnation de la « bonne voisine » a disparu mais son héritage dans les centres sociaux d'aujourd'hui est encore visible. Il existe peu d'endroits où l'on met autant l'accent sur le « local » et sur « les habitants », nouvelle dénomination des usagers qui renvoie au voisinage des origines et à l'importance de l'action sociale résidentielle. La rencontre, la moins formelle possible, demeure l'un des objectifs des professionnels et des bénévoles qui y œuvrent. Si la politique qui en fut proscrite jusqu'au tournant des années 1970 y a fait son entrée, ce fut de manière progressive et discrète et l'on y préfère encore « le » politique à « la » politique, trop clivante. Jusqu'à une date récente – les années 1980 –, les centres sociaux ont pu éviter d'être directement confrontés à la tutelle du pouvoir politique municipal, grâce à l'appui des Caisses d'allocations familiales et plus largement du mouvement familial, dont l'institutionnalisation en 1945 témoigne de la force des réseaux familialistes sous Vichy mais plus encore sous la République⁵². Enfin, si des hommes occupent désormais des fonctions dans les centres sociaux, notamment des positions de directeurs, les habitants sont avant tout des « habitantes » et leurs enfants, comme si le voisinage – extension du domestique – était toujours affaire de femmes.

⁵¹ Durand, *Histoire des centres...*, *op. cit.* et Eloy Jacques, « La promotion de la vie sociale dans les nouveaux ensembles urbains. L'exemple des Centres sociaux », *Revue du Nord*, 381, 3, 2009, p. 563-574.

⁵² Rosental Paul-André, « Politique familiale et natalité en France : un siècle de mutation d'une question sociétale dans *Santé, Société et Solidarité*, n° 2, 2010. Politiques familiales et fécondité, p. 17-25.